

qui font preuve de beaucoup d'habileté et de patriotisme, pour étendre les opérations du ministère de la milice, et pour ajouter aux dépenses se rapportant à la force militaire. Il est satisfaisant de savoir que, cette année, il y a une diminution dans les estimations des dépenses pour les fins militaires. Quoiqu'il sache bien ce que je fais et après avoir écouté ces discussions, je ne recommanderai aucune autre diminution dans l'estimation des dépenses pour la milice, et toutefois, je dirai, en ma qualité de profane, que je crois que, de la part d'un grand nombre de gens du pays, qui ne sympathisent pas avec les officiers de la milice, sur ce sujet, il existe déjà et il s'élèvera un fort sentiment d'opposition à toute augmentation future des dépenses pour la milice. Je n'entrerai dans aucun des détails, sur lesquels ont insisté plusieurs honorables députés, qui ont parlé avant moi. En ce qui concerne la méthode d'appliquer les fonds, qui sont si généreusement mis à la disposition du ministère, ce vote a augmenté assez rapidement. De 1874 à 1879, il n'était que de \$790,000; et nous savons tous que, au cours de la discussion des affaires financières du pays, durant cette période de temps, l'administration d'alors a été légèrement critiquée pour l'augmentation qu'elle a faite de temps à autre dans les dépenses de la milice.

M. DENISON : Elles ne sont guère plus fortes qu'à l'époque de la confédération.

M. FLINT : Il est presque inévitable d'augmenter les dépenses, dans une certaine proportion, à raison du développement du pays; mais cette dépense, aussi considérable qu'elle était, et aussi critiquée qu'elle était, a continué d'augmenter dans la période suivante. Elle a augmenté dans une moyenne de plus de \$20,000 par année, et à l'heure présente, nous dépensons, en moyenne, environ \$1,250,000 par année, mais, je crois que le ministère de la milice—et je donne cet avis, avec toute la déférence due aux officiers de la milice, et aux spécialistes de ce ministère—ferait bien de prendre ces dispositions, pour rendre plus efficace les mesures prises par le ministère, en tenant compte de l'idée, qu'il est tout à fait inopportun de demander une augmentation appréciable dans l'appropriation.

Il y a eu beaucoup de discussions d'une valeur réelle, au sujet de l'exercice annuel, ou de l'exercice biennal; et je dois dire que j'incline beaucoup en faveur de l'exercice annuel, mais je crois qu'il faudrait employer certains moyens pour qu'il y ait un nombre moins considérable d'hommes qui fassent l'exercice annuel; et des économies doivent être effectuées, dans un autre sens, afin de restreindre les dépenses à leurs limites actuelles. Je crois que les arguments favorables à l'exercice annuel, sont presque péremptoires; et, en ma qualité de profane, je me bornerai à dire, d'après ce que j'ai appris, au cours de la discussion et d'autre source, qu'à mon avis, qui, je le crois, est partagé par un grand nombre de personnes, n'ayant pas la prétention d'être renseignés sur les questions militaires, la véritable politique du Canada doit être dirigée dans le sens de former des officiers capables et des officiers instructeurs. Je crois qu'avec une milice moins nombreuse, mais bien exercée, moins nombreuse même que celle que nous avons maintenant, et avec des officiers capables d'exercer des recrues, nous saurons ménager les meilleurs intérêts du pays. Nous devons discuter ces questions militaires, en vue de difficultés qui pourraient surgir à l'avenir. On ne saurait pré-

M. FLINT.

tendre que, pour des soulèvements populaires dans certaines localités, que, pour certaines circonstances particulières dans certaines localités, le Canada puisse être exposé, à l'avenir, à mettre des troupes considérables sur pied. La seule nation contre laquelle nous puissions être exposés à venir en collision, est naturellement la nation américaine; et je crois qu'en parlant de la manière la moins humble, de notre population, de ses ressources et de ses capacités, il nous est encore impossible de prétendre que le Canada puisse dépenser de l'argent, dans l'idée qu'il pourrait lutter contre une nation aussi riche et aussi puissante.

M. DENISON : Je ne suis pas du tout de votre avis.

M. FLINT : Je crois que l'esprit militaire au Canada devrait être découragé plutôt que encouragé. Tout en admettant qu'une organisation militaire, avec un cadre de régiments, et un corps d'officiers effectif, avec des écoles militaires, et, si possible, l'exercice annuel d'un petit nombre d'hommes, en vue de les former comme officiers instructeurs et officiers, devrait être la véritable politique de l'administration, on ne devrait pas souffrir qu'il existât la moindre idée que le peuple du Canada serait disposé, sans de plus forte raison que celles qui ont été données jusqu'ici, à mettre à la disposition du gouvernement, aucunes sommes plus considérables, pour ces fins, que celles qui ont été votées par le gouvernement. Toutefois, je crois, d'après les discussions qui ont déjà eu lieu dans cette chambre, et par d'autres idées qui pourront être suggérées au ministère de la milice par des hommes de l'art, qu'il est possible que l'on puisse obtenir de meilleurs résultats que ceux qui ont été obtenus, même avec les fonds dont il peut disposer actuellement. Je désire manifester la haute estime que j'ai pour le ministère de la milice, et en ce qui concerne le petit corps local, avec lequel je suis en rapport, je dois dire que je crois qu'il a reçu du gouvernement un encouragement, qui a grandement contribué à son efficacité; et comme simple citoyen, j'ai été heureux d'entendre les compliments qui lui ont été faits par ceux qui sont venus de temps à autre pour les inspecter. J'appuierai toute législation ayant pour but d'augmenter leur efficacité, pourvu qu'elle n'augmente pas considérablement les dépenses générales.

M. BOWELL : Je me permettrai de dire quelques mots en réponse à mon honorable ami, le député de Colchester, au sujet des billets gratuits qu'il voudrait nous voir donner aux volontaires allant de Halifax à Bedford, par le chemin de fer Intercolonial. L'honorable député, au nom de ses électeurs, les volontaires qui ont l'habitude de se rendre annuellement au concours de tir à ce dernier endroit, a demandé des billets gratuits pour la raison qu'il a mentionnée. J'ai pris des informations au département, et on m'a dit que jamais aucun tel billet n'est accordé, à la demande des quartiers généraux. Il n'y a aucun doute que mon honorable ami aura en des informations différentes, mais les autorités, ici, n'ont jamais eu connaissance, que de tels billets aient été accordés. Je dirai que j'admets parfaitement avec ces messieurs que si la permission de voyager gratis était accordée à certaines portions des militaires de la Nouvelle-Ecosse, cette permission devrait être étendue à tous les autres.

Mon honorable ami dit que je l'ai renvoyé froidement au ministre de la milice; je sais qu'il y a eu